

Politique linguistique

PHILOSOPHIE

« La langue française est sans doute le trait le plus caractéristique de la société québécoise et ce qui distingue celle-ci des autres collectivités vivant en Amérique. Les Québécoises et les Québécois ont de grandes attentes en ce qui concerne l'enseignement, la maîtrise et la qualité du français. Promouvoir et valoriser la langue française, comme langue commune et officielle, et assurer sa survie et son rayonnement font l'objet d'une attention particulière dans le Québec d'aujourd'hui. »¹

Le besoin de communication étant instinctif, le développement de la langue, en occurrence le français, est fondamental au Québec. La langue est non seulement un moteur pour la construction de sens et de la connaissance, mais elle est également un outil d'affirmation de soi et d'échanges avec les autres. Le langage permet donc un développement cognitif, affectif, social et culturel, en particulier dans une région comme la nôtre où nos frontières côtoient des régions plutôt anglophones.

Profil linguistique de l'établissement

L'École internationale du Village accueille environ 710 élèves, du préscolaire à la 6^e année répartis dans deux immeubles distants d'un demi kilomètre. Parmi les élèves de l'école, plus de la moitié des élèves sont nés au Québec et environ le quart des élèves sont nés en Ontario. Quelques-uns ont comme langue maternelle l'anglais et une centaine d'élèves parlent une autre langue que le français ou l'anglais. Près de 150 élèves ont un plan d'intervention (PI) actif. C'est dans cette optique que l'École internationale du Village a élaboré sa politique linguistique. Évoluant dans un milieu francophone accueillant plusieurs élèves ayant un bagage multiculturel et plurilingue, et étant situé à la frontière de la Capitale nationale majoritairement anglophone, il est nécessaire, voire vital, d'établir un solide plan d'action en lien avec l'enseignement, la promotion, le soutien et l'enrichissement de la langue française. De plus, dans le but de s'ouvrir à la diversité culturelle et langagière des élèves, de valoriser cette diversité et d'ainsi favoriser le développement de la sensibilité internationale, l'École internationale du Village enseigne l'anglais, initie les élèves à l'espagnol (en temps hors pandémie) et promeut l'utilisation d'un langage mathématique, scientifique et technologique commun.

¹ Plan d'action pour la valorisation du français, langue d'enseignement – Lire, écrire, communiquer... réussir, MEQ, 14 décembre 2001, p. 5.

PRINCIPES DIRECTEURS

OBJECTIFS	APPLICATIONS CONCRÈTES
Enseignement, promotion et enrichissement de la langue d'enseignement : le français	<ul style="list-style-type: none">• La langue de toutes les communications orales et écrites dans l'école est le français.• Enseignement uniquement en français par les enseignants-titulaires et les enseignants-spécialistes (autres que l'enseignant d'anglais).• L'apprentissage du français (écriture, lecture et oral) fait partie intégrante du programme de recherche transdisciplinaire, donc est développé dans les modules de recherche.• Objectifs ciblés au projet éducatif de l'école en vue de la réussite de tous.• Le régime pédagogique prévoit un minimum de neuf heures d'enseignement par cycle de dix jours pour les enfants de 6 et 7 ans et sept heures pour les enfants de 8 à 11 ans. À notre école, les heures d'enseignement du français se vivent comme suit : 10h ½ au 1^{er} cycle, 9h25 au 2^e cycle et 9h au 3^e cycle.• Programme de dépistage et prévention des difficultés en lecture et à l'écriture au préscolaire et au premier cycle (Projet PEP).• Amorçe d'utilisation de stratégies de lecture commune dans toutes les classes du primaire.• Démarche d'autocorrection commune dans toutes les classes du primaire et directement reliée aux manipulations syntaxiques. Des référentiels de ces stratégies sont accessibles à tous les apprenants (disponible dans l'agenda).• Enseignement de 2^e pallier, récupération et enseignement explicite auprès d'élèves en difficulté (lecture et écriture).• Perfectionnement professionnel pour les enseignants (projet PEP, enseignement explicite, nouvelle liste orthographique, manipulations syntaxiques).• Accès à la trousse GB+ pour situer les différents niveaux de lecture des élèves.• Visites régulières à la bibliothèque de l'école et sporadiques à la bibliothèque municipale.• Achats annuels de ressources pour les bibliothèques de l'école et pour la bibliothèque dans chaque classe.• Lecture quotidienne en classe en plus d'être intégrée aux devoirs à la maison.• Semaine de la francophonie vécue annuellement.• Évaluations sommatives et formatives au cours de l'année.• Épreuves ministérielles ou de la CSSPO de fin d'année dans le but de situer le développement et le niveau de compétence de la langue chez nos élèves.• Capsules vidéos réalisées par des enseignantes afin d'outiller les parents dans l'aide aux devoirs.• Pairage d'élèves de niveau de lecture différent afin de développer de bonnes stratégies de lecture (« surlecture » en dyades).• Visites de parents pour faire la lecture dans les classes d'élèves de préscolaire et de premier cycle.• Visite d'auteurs québécois ou de conteurs.• Sortie au Salon du livre pour les classes de 5^e année afin de promouvoir la lecture et d'en développer le goût.

<p>Soutien à l'apprentissage du français pour les élèves dont le français n'est pas leur langue maternelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de collaboration avec l'enseignante du soutien à l'apprentissage du français et l'enseignante titulaire pour atteindre des objectifs communs. • Service d'orthopédagogie. • Service de rééducation. • Présence occasionnelle de l'orthopédoque en classe afin de soutenir ces élèves. • Élaboration de plans d'intervention adaptés aux besoins des élèves. • Bulletins d'accueil adaptés pour certains élèves.
<p>Enseignement de la langue seconde</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cours d'anglais offert par un enseignant-spécialiste d'anglais. • Tous les élèves du primaire reçoivent des cours d'anglais obligatoires (de 6 à 12 ans) à raison d'une heure par semaine. • Les enseignants d'anglais parlent majoritairement en anglais avec les élèves de tous les âges (sauf sur exceptions). • Proposition de livres en anglais dans la bibliothèque de l'école. • Les enseignants d'anglais s'intègrent dans les modules de recherche de certains niveaux. • Évaluation de la compréhension et de la communication de la langue seconde au cours de l'année.
<p>Initiation à une troisième langue (l'espagnol) (En temps hors pandémie)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En dehors des heures de classe, des cours d'espagnol sont offerts aux élèves de la 1^{re} à la 6^e année. • Ces cours sont optionnels et sont offerts comme activité parascolaire. • Disponibles à deux moments durant l'année, afin de l'offrir au plus grand nombre d'élèves possible.
<p>Langage mathématique, scientifique et technologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Langage précis et commun basé sur la progression des apprentissages • Enseignement explicite des démarches mathématiques et scientifiques à l'aide d'un vocabulaire rigoureux et précis. • En tout temps, une attention particulière est portée à l'interprétation et la justification en lien avec la démarche utilisée. • Amorce d'utilisation d'une démarche commune de résolution de problèmes dans toutes les classes du primaire.

PROCESSUS DE RÉVISION

La politique linguistique de l'établissement sera révisée par la direction pédagogique composée de la direction de l'école, la directrice adjointe, des coordonnatrices du PP ainsi que des enseignants siégeant sur le comité IB. Le comité pédagogique peut être consulté dans cette démarche de révision si le besoin s'en fait ressentir. Lors de cette révision, les membres s'assureront que tout ce qui a été établi dans cette politique s'applique toujours afin de faire les modifications nécessaires pour l'année suivante.

Bien entendu, il est très important de s'arrimer à la politique de valorisation de la langue française (02-03-20) du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais dans le but de s'assurer de la cohésion entre ces politiques.

La politique linguistique sera diffusée sur le site Internet de l'école et sera disponible pour l'ensemble du personnel de l'établissement.